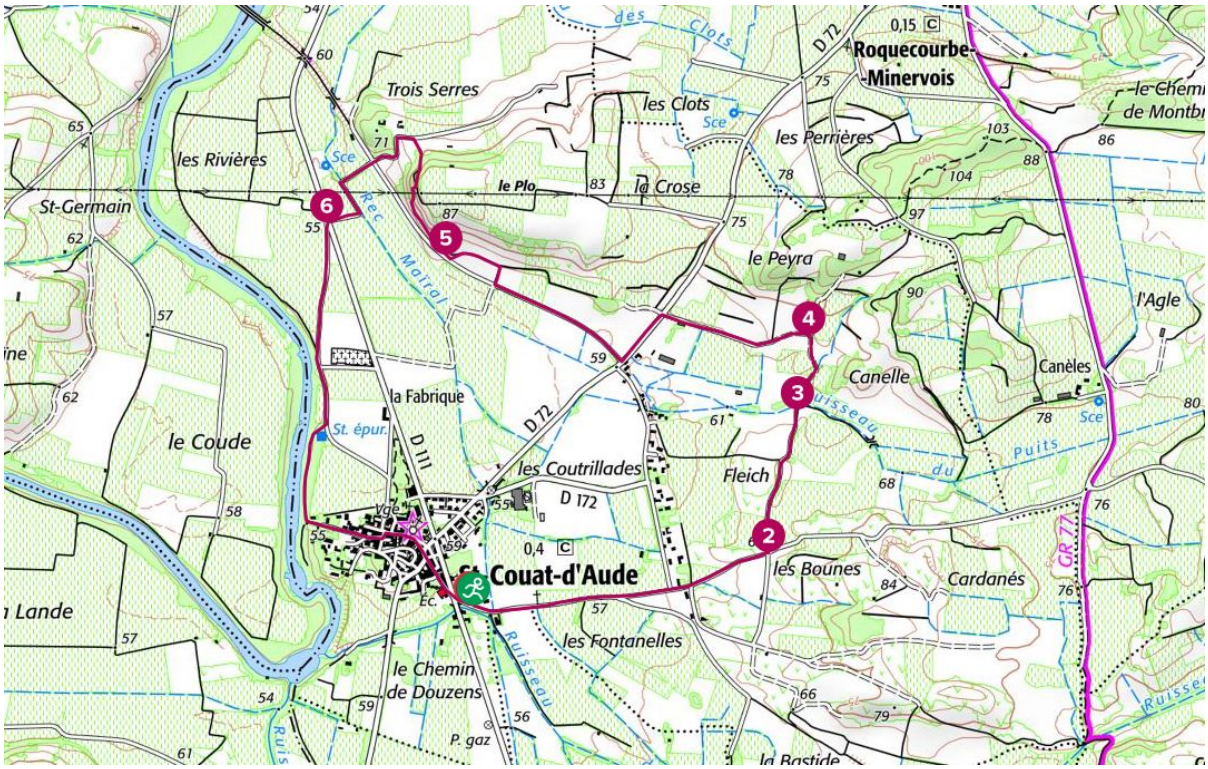
LE PLÔ



Infos Pratiques	
Distance	5.6 km
Durée *(moyenne)*	01h45
Niveau	Facile
Dénivelé	48 m D+
Départ	SAINT-COUAT-D'AUDE
Balisage	Jaune PR
Environnement	Au bord de l'eau

Votre itinéraire

1 Quitter le village par le chemin de Canelle. Vue sur l'Alaric au sud et la Montagne Noire au nord.

2 Environ 1 km après, au carrefour des 4 voies, prendre la petite route goudronnée à gauche.

3 A l'entrée du virage à droite, continuer tout droit.

4 A l'intersection aller à gauche. A la D72, faire environ 200 mètres vers la gauche puis , tourner à droite face aux bâtiments. On suit l'ancien tracé de la voie ferrée.

5 Grimper à droite sur la colline du Plô et suivre en crête une sente en garrigue puis un passage en pinède. Redescendre bientôt et emprunter le chemin goudronné des Trois Serres vers la gauche. Au carrefour, poursuivre tout droit vers la D111.

6 Continuer en face au milieu des vignes en direction des bords d'Aude. Contourner la station d'épuration par la droite et poursuivre le long des berges de l'Aude. Amorcer le retour vers le village par une allée à gauche, rejoindre la Grand Rue, la place de l'église, et la rue de la République.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entrainer des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en consultant la carte du risque incendie pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/le-plo/